

## AVIS A INSERER

### COMMUNE DE RIBEAUVILLÉ Enquête publique relative au projet de Déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU – secteur Rotenberg

Par arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2018, le Maire de RIBEAUVILLÉ a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU de la commune, destiné à définir la politique d'aménagement de l'entrée Est de l'agglomération.

A cet effet, M. Yves GRASS, Directeur du service des opérations foncières et immobilières Conseil Général, retraité, demeurant 18, rue de la Promenade ALGOLSHEIM (68 600) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'enquête publique se déroulera durant 37 jours consécutifs à la mairie de RIBEAUVILLÉ du 22 mars 2018 au 27 avril 2018 inclus. Le commissaire enquêteur recevra en mairie de RIBEAUVILLÉ le jeudi 22/03/2018 de 10H00 à 12H00, le mercredi 04/04/2018 de 16H00 à 18H00 et le vendredi 27/04/2018 de 15H00 à 17H00.

Le maître d'ouvrage du projet de déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU est la commune de RIBEAUVILLÉ. Au terme de l'enquête publique et de la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sont consultables en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture (Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9H00 à 12H00 et 14H00 à 17H00, Mercredi de 9H00 à 12H00 et 14H00 à 18H00).

Les observations sur le projet de de déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la Mairie de Ribeauvillé, Place de l'Hôtel de Ville - BP 50 037 – 68 150 Ribeauvillé CEDEX, ou encore être envoyées par courriel : [mairie@ribeauville.fr](mailto:mairie@ribeauville.fr). Le dossier complet d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune <http://www.ribeauville.fr/> pendant toute la durée de l'enquête. Est également consultable, dans le cadre de l'enquête publique, en Mairie ainsi que sur le site internet de la commune, l'avis de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale du projet. Un accès au dossier d'enquête est assuré sur un poste informatique mis à disposition à la mairie de RIBEAUVILLÉ, lieu de l'enquête publique aux mêmes dates et horaires que le dossier papier.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmet au Maire son rapport avec ses conclusions motivées, qui seront mis à la disposition du public aux heures et jours d'ouverture des bureaux, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique ainsi que sur le site internet de la commune.

DNA et ALSACE, annonce légale avec application du tarif préfectoral en vigueur  
Une publication **avant le 6 mars impérativement**  
**Une seconde publication entre le 22 et le 31 mars impérativement**